



CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2023

Procès-verbal de séance

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MORVILLARS, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Madame le Maire.

Etaient présents : Françoise RAVEY, Régis OSTERTAG, Joëlle ZUMBIHL, Christian BIRRER, Chantal MARIE, Michèle CLAISSE, Quentin DIETSCH, Sabine GAY, Michel GRAEHLING, Anaïs MORET, Jean-Christophe POINAS, Virginie REGNAULT, Jean-Daniel TREIBER, Jean-François ZUMBIHL

Etaient absents : Maria-Manuella SALGADO pouvoir à Jean-Daniel TREIBER

Invité absent : Colin NICOT

Secrétaire administratif : Davy PHILIPPE

Date de convocation : 26 février 2023

La séance débute à 18h40.

Madame Françoise RAVEY, Maire, ouvre la séance.

L'appel des membres est réalisé par la signature de la feuille de présence. Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Régis OSTERTAG est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Avancements de grade 2023 ;
- 2 : Subvention « Fonds vert » et subvention au titre des amendes de police;
- 3 : Etude des subventions communales ;
- 4 : Résultats de l'exécution budgétaire 2022 et projet de budget primitif 2023 ;

Questions et informations diverses.

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu de la séance du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents lors de la séance.

CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2023

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal :

- ✚ **Délibération n° 2023-02/03** : Création et suppression de postes et tableau des emplois au 1^{er} mars 2023 : *approuvée à l'unanimité*

- ✚ **Délibération n° 2023-02/04** : Rénovation de réseau d'éclairage public – subvention au titre du « Fonds vert » en lieu et place de la DSIL : *approuvée à l'unanimité*

- ✚ **Délibération n° 2023-02/05** : Subvention au titre des amendes de police 2023 : *approuvée à l'unanimité*

- ✚ **Délibération n° 2023-02/06** : Subventions aux associations 2023 : *approuvée à l'unanimité*

Madame le Maire explique qu'il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023 ;

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Cette année, deux agents peuvent prétendre à un avancement de grade.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu le tableau des emplois ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE la création des postes suivants :

- ⇒ un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe, à temps complet,
- ⇒ un emploi d'agent de maîtrise principal, à temps complet ;

SUPPRIME :

- ⇒ un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe, à temps complet,
- ⇒ un emploi d'agent de maîtrise, à temps complet,
- ⇒ un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;

MODIFIE le tableau des emplois tel que présenté en annexe ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout acte y afférent ;

CHARGE Mme le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2023.

Tableau des emplois au 1^{er} mars 2023

Filière / secteur	Cadre d'emploi	Grade	Cat.	Libellé de l'emploi	Emplois budgétaires		Effectifs pourvus		Effectifs vacants	Date de création et référence délibération
					Temps de travail	TOTAL	Par un agent titulaire ou contractuel	TOTAL		
Filière administrative	Rédacteur	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	Direction des services	TC	1	Titulaire	1	0	01/03/2023 n° 2023-02/03
	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} classe	C	Secrétariat général	TC	1	Titulaire	1	0	18/11/2020 n° 2020-08/58
	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} classe	C	Accueil	TC	1	Titulaire	1	0	16/12/2021 n° 2021-06/41
Filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	Responsable des services techniques	TC	1	Titulaire	1	0	01/03/2023 n° 2023-02/03
	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 2 ^{ème} classe	C	Agent polyvalent	TC	1	Titulaire	1	0	28/02/2019 n° 2019-02/10
	Adjoint technique	Adjoint technique	C	Agent polyvalent	TNC (15/35ème)	1	Titulaire	1	0	16/12/2021 n° 2021-06/41
Filière sociale	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	ATSEM	TNC (24/35ème)	1	Titulaire	1	0	04/10/2018 n° 2018-06/41
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	ATSEM	TNC (28/35ème)	1	Titulaire	1	0	27/01/2022 n° 2022-01/10
	Animateur	Animateur territorial	B	Responsable du service enfance/jeunesse	TC	1	Titulaire	1	0	23/12/2019 n° 2019-09/54
Filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	C	Animateur périscolaire	TNC (20/35ème)	1	Titulaire	1	0	16/12/2021 n° 2021-06/41
TOTAL						10		10	0	

2 – Rénovation de réseau d'éclairage public – subvention au titre du « Fonds vert » en lieu et place de la DSIL :

Délibération n° 2023-02/04

Rapporteur : Françoise RAVEY

Considérant notre projet de rénovation du réseau d'éclairage public ;
Vu la délibération n° 2022-06/53 du 19 octobre 2022 sollicitant une aide au titre de la DSIL 203 ;
Tenant compte de la création du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit "Fonds vert" ;
Considérant, en concertation avec les services de la Préfecture, qu'il y a lieu de basculer notre projet dans ce nouveau dispositif ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

SOLLICITE une aide financière au titre du « Fonds Vert » ;

ADOpte le programme de travaux à hauteur de 108 225 € HT ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Détail	Montant	Taux en %
<i>Coût de l'opération HT :</i>		<i>Subventions sollicitées :</i>		
- Rénovation du réseau d'éclairage public	106 225 €	- Fonds Vert 2023	42 399 €	39.18
- Maitrise d'oeuvre	2 000 €	- TE90 fonds de transition énergétique	32 934 €	30.43
		- TE90 subvention C2E	11 247 €	10.39
		Fonds propres	21 645 €	20.00
TOTAL	108 225 €	TOTAL	108 225 €	100

DIT que la période de réalisation de cette opération est prévue courant de l'année 2023 ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce programme de travaux.

3 – Subvention au titre des amendes de police 2023 :

Délibération n° 2023-02/05

Rapporteur : Jean-François ZUMBIHL

Vu le projet d'aménagement de la « rue du Parc » (2^{ème} tranche) et notamment la partie éclairage public ;
Vu les besoins en matière de signalisation verticale et miroirs ;
Considérant les coûts estimatifs pour chacun de ces projets :

- EP rue du Parc : 7 810.00 € HT ;
- Signalétique verticale et miroirs : 3 105.62 € HT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

SOLLICITE une subvention au titre des Amendes de Police 2023 afin de pouvoir mener à bien la réalisation de ces projets ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

4 – Subventions aux associations 2023 :

Délibération n° 2023-02/06

Rapporteur : Joëlle ZUMBIHL

Joëlle ZUMBIHL rappelle aux membres de l'assemblée que la politique de soutien aux associations du village qui œuvrent au bénéfice du cadre de vie des habitants consiste à des avantages en nature tels :

- La mise à disposition de locaux et équipements sportifs,
- La mise à disposition de salles communales,
- L'intervention en appui des services techniques pour l'organisation de manifestations.

Il est donc étudié au titre de cette délibération, les aides adressées à des associations extérieures à but non lucratif, offrant une prestation de service à la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7 ;

Il est proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations suivants :

- Association Chat-Dow :500 €
- ASMB patinage artistique de Belfort :400 €
- La Prévention Routière450 €
- Le Souvenir Français1 350 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ACCORDE les subventions à ces 4 associations telles qu'individualisées ci-dessus ;

PRECISE que la dépense en résultant, d'un montant total de 2 700 €, au titre de l'exercice 2023 sera imputée au chapitre 65 (autres charges de gestion courante), article 65748.

5 – Résultats de l'exécution budgétaire 2022 et projet de budget primitif 2023 :

Analyse budgétaire présentée par Davy PHILIPPE, complétée par une analyse financière de Sébastien GEGOUT, expert financier.

L'ensemble des éléments sont fournis dans un document annexe à ce procès-verbal.

- Diagnostic structurel du gymnase par le bureau d'études ESPACE INGB :

Un rapport d'expertise, établi par le BET ESPACE INGB, vient de nous parvenir suite à la visite du gymnase le 26 janvier dernier.

Les conclusions du rapport de diagnostic structurel font apparaître des désordres :

- en pied de gradins,
- au niveau du poteau en façade Nord,
- et sur le pignon Ouest.

Ils ne constituent pas, dans l'état, un péril imminent.

Cependant, des mesures conservatoires sont à engager en complément de travaux de réparation qui d'ores et déjà sont à l'étude.

- Mesures acoustiques rendues par l'APAVE relatives à l'avertisseur sonore au droit du PN 16 :

La commune a sollicité l'APAVE afin qu'elle procède au mesurage des niveaux sonores engendrés dans l'environnement par le sifflement du trafic ferroviaire de la ligne Belfort/Delle au droit du passage à niveau piétons n° 16.

Le rapport d'étude acoustique vient de nous être adressé. Les conclusions sont les suivantes :

« Les mesurages des niveaux sonores émis dans l'environnement effectués du 21/02/2023 au 22/02/2023 dans les conditions spécifiées dans le rapport ont permis de montrer que les installations ne respecteraient pas tous les critères définis par le décret du 31 août 2006 et l'arrêté ministériel du 29 septembre 2022.

En effet, l'émergence est dépassée de nuit, et les indicateurs de gêne ferroviaire dépassent les critères fixés. »

On notera cependant que :

« La campagne de mesurages réalisée n'a aucune valeur réglementaire, elle sert simplement d'appui dans un dossier d'étude sur la gêne acoustique engendrée par le sifflement des trains lors de la traversé du passage à niveau pour piéton n°16 (abrégié PN16).

APAVE a choisi, néanmoins, d'appuyer ses mesures sur différents textes réglementaires ci-dessous qui sont non-applicables dans le cas présent, mais qui peuvent servir de points de comparaisons pour mieux interpréter les résultats.

⇒ Décret n° 2006-1099 du 31 août 2006

Ce texte est non-applicable car il exclue les bruits liés aux infrastructures de transports, cependant il permet de comparer les émergences relevées à des critères prenant en compte la durée d'apparition de la gêne et le bruit résiduel au niveau des habitations. Nous nous sommes placés dans 2 cas majorants, à savoir l'habitation la plus proche de l'endroit du sifflement, et la maison située au niveau du PN16, milieu des 2 points de sifflement.

C'est l'émergence au PN16, sur la période nocturne qui dépasse les critères fixés par le décret. Néanmoins, on peut noter une émergence sur la période nocturne relativement élevée (5dB(A) environ).

⇒ Arrêté du 29 septembre 2022

Ce texte est non-applicable car il ne concerne que certaines lignes ferroviaires à titre expérimental, dont ne fait pas partie la ligne passant à Morvillars, cependant, ce dernier est bien adapté aux bruits exceptionnels des infrastructures ferroviaires, d'où son utilisation dans le présent document.

Certaines de ces dispositions n'ont pas été respectées en totalité, vu qu'il s'agit seulement d'avoir un point de comparaison. Le calcul des indicateurs de gêne ferroviaire laisse apparaître des dépassements entre 5 et 15 dB(A) environ avec une dominante sur le point à proximité du PN16.

- le recensement de la population 2023 :

Les opérations de collecte ont pris fin dernièrement. Plus de 620 logements et 1 102 habitants sont recensés.

Il est à relever 104 logements vacants sur la commune notamment en raison d'un parc locatif vieillissant.

- Influenza aviaire : mise en place d'une zone de contrôle à tout le Territoire de Belfort :

En raison d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène, diverses mesures sont déployées afin de protéger les élevages de volailles (mise à l'abri des oiseaux captifs et volailles d'élevage, surveillance renforcée des élevages...).

A cet effet, tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu de se déclarer en mairie.

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENEURS DE VOLAILLES OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (poussins et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indésirables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer laitière saine à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eau de surface (eau de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage).
- Si les filets et filetières sont composés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Porter des bottes, une blouse stérile et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- L'engrais vous soigne votre basse cour, jeter un engrais dans des sacs, des sacs, jeter à l'écart de votre élevage.
- Dans tous les cas, laver soigneusement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectant. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (brouettes, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir eu un contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGÉANT ET CONTACTER VOS VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Madame le Maire sollicite le concours des élus afin d'obtenir un recensement le plus exhaustif possible en repérant sur leur secteur les personnes qui détiennent des volailles.

- Projet d'une aire terrestre éducative avec les élèves du collège et de l'école primaire :

Jean-Christophe POINAS évoque un projet d'aire terrestre éducative (ATE) associant les élèves des établissements scolaires et les équipes éducatives.

Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

- Nouveaux ouvrages : « La guerre de 1939-1945 à Morvillars » tomes 1 et 2 de Patrice BOUFFLERS :

Deux nouveaux recueils de l'historien local Patrice BOUFFLERS sont consultables en mairie, retraçant la seconde guerre mondiale à Morvillars.

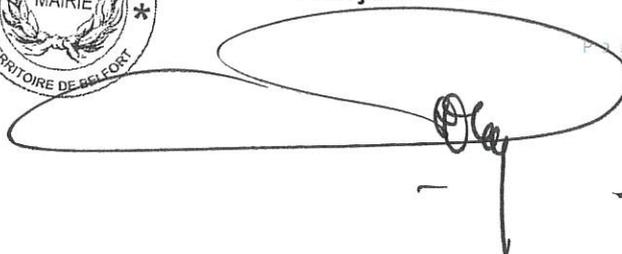
La séance est levée à 22h30

Vu par Nous, Françoise RAVEY, Maire de la Commune de Morvillars, pour être affiché le 28 février 2023 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance,
Régis OSTERTAG



Le Maire,
Françoise RAVEY





CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2023

Annexe au Procès-verbal de séance

Résultats de l'exécution budgétaire 2022 et projet de budget primitif 2023 :

1) Exécution du budget :

Année	2022
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	1 283 655.04
DEPENSES	971 707.29
Résultat de l'exercice	311 947.75
<i>Excédent antérieur</i>	287 756.71
Résultat de clôture	599 704.46
SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	1 091 402.14
DEPENSES	675 560.11
Résultat de l'exercice	415 842.03
<i>résultat antérieur</i>	- 383 485.37
Résultat de clôture	32 356.66
Résultats cumulés de clôture	632 061.12

Liste des Restes à Réaliser en investissement au 31/12/2022

Dépenses :	301 175.11
- Révision du PLU	4 200.00
- Etudes Parvis du château et interconnexion entre les différents espaces publics	1 020.00
- Acquisition foncière sur la SNCF et honoraires	279 213.91
- Honoraires acquisition des terrains RD 23	1 344.00
- Gare : mise en conformité assainissement	3 600.00
- Rénovation du parc d'éclairage public	1 860.00
- Tableau numérique extérieur	9 937.20
 Recettes :	 270 831.00
- Révision du PLU : subv GBCA	1 760.00
- Aménagt liaison douce Nécropole - passage du Souvenir Français : subv DETR 2020	20 871.00
- Changement de chaudières Mairie et médiathèque : subv DSIL 2021	18 200.00
- Cession de terrain SAS 2 CM	230 000.00

2) Reprise des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice 2022	311 947.75
Résultats antérieurs reportés	287 756.71
Résultat de la section de fonctionnement à affecter	599 704.46

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Solde d'exécution d'investissement 2022 : excédent de financement	32 356.66
Solde des restes à réaliser d'investissement : besoin de financement	- 30 344.11
soit excédent de financement	2 012.55

Par versée en recette d'investissement au compte 1068	-
Par reprise en recette de fonctionnement au compte 002	599 704.46

3) Projection de la masse salariale 2023 :

Années	2022		2023 BP
	Budgétisé	Réalisé	
Nombre de Personnels titulaires au 31/12/N		10	
- Brut	272 000.00	271 057.25	272 000.00
- Charges patronales	109 800.00	109 525.99	108 000.00
Total masse salariale personnel titulaire	381 800.00	380 583.24	380 000.00
Personnels non titulaires temporaires et saisonniers		1	
- Brut	1 650.00	1 607.42	4 090.00
- Charges patronales	700.00	690.62	1 360.00
Total masse salariale personnel non titulaire	2 350.00	2 298.04	5 450.00
Personnel non titulaire emploi d'insertion (Mme TATTU contrat PEC)	1.00	1	
- Brut	16 900.00	17 462.82	18 000.00
- Charges patronales	2 450.00	2 363.12	2 500.00
Total masse salariale personnel non titulaire	19 350.00	19 825.94	20 500.00
Nombres Autres personnels extérieurs		2	
- cpte 6218 Mise à disposition personnel service de remplacement du CDG (NGUYEN sur l'année et EMONET)	28 700.00	24 884.78	22 000.00
Contributions CDG			
- cpte 6555 (suppression de poste GROSHENY en 2020)	27 000.00	22 580.02	-
Total masse salariale autres personnels et CDG	55 700.00	47 464.80	22 000.00
TOTAL GLOBAL DE LA MASSE SALARIALE	456 850.00	450 172.02	427 950.00
Viennent en déduction les recettes suivantes :			
- cpte 6419 : Reversement sur salaires : maladies.....	- 36 000.00	- 32 335.06	- 14 000.00
- cpte 70845 : Reversement agent mis à dispo Trévenans	- 10 900.00	- 10 819.34	- 850.00
- cpte 70878 : Reversement agent mis à disposition SDIS	- 2 600.00	- 2 631.77	- 2 800.00
- cpte 70388 : Indemnité compensatrice La Poste	- 12 800.00	- 12 888.00	- 13 000.00
- cpte 74718 : Participation Etat contrat PEC Mme TATTU	- 9 800.00	- 9 868.61	- 5 800.00
- cpte 7484 : Dotation de recensement			- 2 100.00
Montant des recettes venant en déduction	- 72 100.00	- 68 542.78	- 38 550.00
Soit masse salariale nette	384 750.00	381 629.24	389 400.00

4) Les participations aux syndicats, organismes divers et subventions versées :

	CA 2022	BP 2023
<u>Participation aux syndicats</u>		
Syndicat de gestion du CEG Gymnase	14 203.37	12 850.00
Syndicat de la fourrière	1 078.00	1 100.00
Territoire d'Energie 90 informatique	8 682.29	9 050.00
sous-total	23 963.66	23 000.00
<u>Cotisations aux organismes divers</u>		
Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort	100.00	100.00
Association des Communes Forestières	128.00	130.00
Association des Maires	615.99	650.00
Association Nationale des Communes pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs (AMARIS)	100.00	100.00
Fondation du Patrimoine	-	120.00
France Bois Forêt	46.70	50.00
Interligne TGV	54.90	60.00
sous-total	1 045.59	1 210.00
<u>Participation pour service rendu</u>		
Service des gardes champêtres	4 499.50	4 800.00
sous-total	4 499.50	4 800.00
<u>Subventions versées</u>		
Centre communal d'Action Sociale	5 000.00	4 000.00
Souvenir Français	200.00	1 350.00
Prévention Routière	-	450.00
RMCE	1 700.00	-
ASMB Patinage Artistique Belfort		400.00
Association Chatdow		500.00
Sortie scolaire au collège 30 €/enfant	-	30€/enfant
sous-total	6 900.00	6 700.00
TOTAL	36 408.75 €	35 710.00 €

5) Projet de budget primitif 2023 en section de fonctionnement et d'investissement :

a. La section de fonctionnement par chapitre :

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
 FONCTIONNEMENT						
 DEPENSES						
011	Charges à caractère général	352 100.00	350 100.00	279 546.64	340 500.00	340 500.00
012	Charges de personnel et frais assimil	435 000.00	454 600.00	444 241.19	467 900.00	467 900.00
014	Atténuations de produits	4 500.00	6 500.00	6 470.00	6 700.00	6 700.00
022	Dépenses imprévues					
023	Virement à la section d'investissem	85 000.00	126 800.00		310 000.00	310 000.00
042	Opérations ordre transf. entre sectio	23 400.00	23 400.00	24 820.60	23 400.00	23 400.00
65	Autres charges de gestion courante	137 000.00	142 300.00	134 830.29	109 000.00	109 000.00
66	Charges financières	83 000.00	83 500.00	81 470.55	83 500.00	83 500.00
67	Charges spécifiques	500.00	500.00		500.00	500.00
68	Dotations aux provisions		1 000.00	328.02	500.00	500.00
Total	DEPENSES	1 120 500.00	1 188 700.00	971 707.29	1 342 000.00	1 342 000.00

 RECETTES						
002	Résultat de fonctionnement reporté	287 756.71	287 756.71		599 704.46	599 704.46
013	Atténuations de charges	21 000.00	38 100.00	36 060.06	16 600.00	16 600.00
042	Opérations ordre transf. entre sectio	5 200.00	7 600.00	8 293.82		
70	Prod. services, domaine, ventes dive	123 300.00	134 200.00	156 229.63	121 000.00	121 000.00
73	Impôts et taxes	401 674.00	401 674.00	401 688.75	401 700.00	401 700.00
731	Fiscalité locale	457 626.00	457 626.00	464 276.42	490 000.00	490 000.00
74	Dotations et participations	129 340.00	129 340.00	160 289.68	125 000.00	125 000.00
75	Autres produits de gestion courante	43 602.00	43 602.00	55 596.83	42 000.00	42 000.00
76	Produits financiers	1.29	1.29	1.52	0.54	0.54
77	Produits spécifiques	1 000.00	1 000.00	1 218.33	995.00	995.00
Total	RECETTES	1 470 500.00	1 500 900.00	1 283 655.04	1 797 000.00	1 797 000.00

b. La section de fonctionnement détail par article :

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
011 Charges à caractère général						
6042 Achats de prestations de services	20 000.00	20 000.00	21 016.78		22 500.00	22 500.00
60611 Eau et assainissement	3 000.00	4 500.00	4 329.15		4 000.00	4 000.00
60612 Energie - Electricité	37 200.00	35 200.00	20 169.01		31 000.00	31 000.00
60621 Combustibles	100 000.00	95 000.00	58 137.18		70 000.00	70 000.00
60622 Carburants	5 000.00	5 000.00	4 610.66		5 000.00	5 000.00
60623 Alimentation	2 500.00	2 500.00	2 436.23		2 800.00	2 800.00
60628 Autres fournitures non stockées	400.00	400.00	245.70		400.00	400.00
60631 Fournitures d'entretien	5 200.00	5 200.00	4 435.56		5 000.00	5 000.00
60632 Fournitures de petit équipement	2 500.00	2 500.00	1 515.95		2 500.00	2 500.00
60633 Fournitures de voirie	4 000.00	4 000.00	3 105.69		4 000.00	4 000.00
60636 Habillement et vêtements de travail	1 500.00	1 500.00	391.05		1 500.00	1 500.00
6064 Fournitures administratives	2 800.00	2 800.00	1 920.88		2 800.00	2 800.00
6065 Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 600.00	1 600.00	1 377.60		2 700.00	2 700.00
6067 Fournitures scolaires	4 700.00	4 700.00	3 192.99		4 000.00	4 000.00
6068 Autres matières et fournitures	17 000.00	17 000.00	15 303.27		16 000.00	16 000.00
6135 Locations mobilières						
61351 Matériel roulant	600.00	600.00	75.51		300.00	300.00
61358 Autres	400.00	400.00	1 028.58		1 000.00	1 000.00
61521 Entretien terrains	2 000.00	4 500.00	4 690.80		4 000.00	4 000.00
615221 Entretien, réparations bâtiments public	12 000.00	15 000.00	14 256.90		23 500.00	23 500.00
615228 Entretien, réparations autres bâtiments	1 000.00	1 000.00	1 484.75		8 500.00	8 500.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1)+(2)
615231 Entretien, réparations voiries	10 000.00	10 000.00	11 017.81		15 000.00	15 000.00
615232 Entretien, réparations réseaux	4 000.00	4 000.00	1 735.20		2 000.00	2 000.00
61524 Entretien bois et forêts	5 600.00	5 600.00	5 057.35		4 400.00	4 400.00
61551 Entretien matériel roulant	1 500.00	1 500.00	1 562.96		3 500.00	3 500.00
61558 Entretien autres biens mobiliers	2 500.00	2 500.00	1 779.55		1 500.00	1 500.00
6156 Maintenance	20 000.00	20 000.00	16 527.49		19 000.00	19 000.00
6161 Multirisques	7 000.00	7 000.00	6 896.00			
6168 Autres	2 500.00	2 500.00	2 638.46		2 900.00	2 900.00
617 Etudes et recherches	1 800.00	1 800.00	3 534.00		4 000.00	4 000.00
6182 Documentation générale et technique	1 000.00	1 000.00	1 301.03		1 400.00	1 400.00
6184 Versements à des organismes de forma	1 500.00	1 500.00	1 108.00		1 200.00	1 200.00
6188 Autres frais divers	4 000.00	4 000.00	2 747.76		6 000.00	6 000.00
62268 Autres honoraires, conseils	7 500.00	7 500.00	10 431.00		10 000.00	10 000.00
6228 Divers			600.00			
6231 Annonces et insertions	500.00	500.00	135.60		500.00	500.00
6232 Fêtes et cérémonies	20 000.00	20 000.00	21 420.92		21 000.00	21 000.00
6236 Catalogues et imprimés	2 500.00	2 500.00			3 000.00	3 000.00
6238 Divers	500.00	500.00	662.80		1 000.00	1 000.00
6241 Transports de biens	500.00	500.00	216.00		500.00	500.00
6247 Transports collectifs	4 000.00	4 000.00	1 371.47		3 500.00	3 500.00
6251 Voyages, déplacements et missions	500.00	500.00	105.99		500.00	500.00
6261 Frais d'affranchissement	3 000.00	3 000.00	1 586.84		2 000.00	2 000.00
6262 Frais de télécommunications	7 500.00	7 500.00	6 399.43		7 500.00	7 500.00
627 Services bancaires et assimilés	500.00	500.00	256.17		500.00	500.00
6281 Concours divers (cotisations)	1 600.00	1 600.00	1 442.77		1 600.00	1 600.00
6282 Frais de gardiennage	1 300.00	1 300.00	1 429.00		1 500.00	1 500.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
6283 Frais de nettoyage des locaux			492.00		1 500.00	1 500.00
6284 Rédevances pour services rendus						
62876 Remb. frais à un GFP de rattachement	4 400.00	4 400.00	4 499.50		4 500.00	4 500.00
6288 Autres services extérieurs	1 000.00	1 000.00	8.30			
63512 Taxes foncières	12 000.00	10 000.00	8 859.00		9 000.00	9 000.00
Total 011 Charges à caractère général	352 100.00	350 100.00	279 546.64		340 500.00	340 500.00
012 Charges de personnel et frais						
6218 Autre personnel extérieur	21 800.00	28 700.00	24 884.78		22 000.00	22 000.00
6331 Versement mobilité	3 670.00	3 820.00	4 272.76		4 200.00	4 200.00
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	200.00	200.00	229.19		355.00	355.00
6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 920.00	6 370.00	6 372.25		6 430.00	6 430.00
6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations	610.00	630.00	761.45		740.00	740.00
64111 Rémunération principale titulaires	210 000.00	216 000.00	208 027.78		208 800.00	208 800.00
64112 SFT, indemnité de résidence	2 300.00	2 300.00	2 319.27		2 000.00	2 000.00
64113 NBI	4 700.00	4 700.00	5 635.52		5 600.00	5 600.00
64118 Autres indemnités	49 000.00	49 000.00	55 074.68		55 600.00	55 600.00
64131 Rémunération s		1 650.00	1 607.42		4 090.00	4 090.00
64168 Autres emplois d'insertion	16 900.00	16 900.00	17 462.82		18 000.00	18 000.00
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 100.00	35 280.00	35 575.39		36 215.00	36 215.00
6453 Cotisations aux caisses de retraites	63 700.00	65 850.00	64 596.41		63 000.00	63 000.00
6454 Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	700.00	800.00	772.28		920.00	920.00
6455 Cotisations pour assurance du person	18 000.00	18 000.00	13 381.76		36 000.00	36 000.00
6474 Versement aux autres oeuvres sociales	3 700.00	3 700.00	3 159.03		3 200.00	3 200.00
6475 Médecine du travail, pharmacie	700.00	700.00	108.40		750.00	750.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
Total 012 Charges de personnel et frais	435 000.00	454 600.00	444 241.19		467 900.00	467 900.00
014 Atténuations de produits						
7392221 Fonds péréquation res. com. et interco	4 500.00	6 500.00	6 470.00		6 700.00	6 700.00
Total 014 Atténuations de produits	4 500.00	6 500.00	6 470.00		6 700.00	6 700.00
022 Dépenses imprévues						
022 Dépenses imprévues						
Total 022 Dépenses imprévues						
023 Virement à la section d'inves						
023 Virement à la section d'investissement	85 000.00	126 800.00			310 000.00	310 000.00
Total 023 Virement à la section d'inves	85 000.00	126 800.00			310 000.00	310 000.00
042 Opérations ordre transf. entr						
675 Valeurs comptables immobilisations cédées			1 449.60			
6811 Dot. amort. immos incorporelles	23 400.00	23 400.00	23 371.00		23 400.00	23 400.00
6817 Dot. prov. dépréc. actifs circulants						
Total 042 Opérations ordre transf. entr	23 400.00	23 400.00	24 820.60		23 400.00	23 400.00
65 Autres charges de gestion co						
65311 Indemnités de fonction	62 000.00	62 000.00	60 232.50		60 000.00	60 000.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1)+(2)
65312 Frais de mission et de déplacement	200.00	200.00	423.76		500.00	500.00
65313 Cotisations de retraite	2 800.00	2 800.00	2 676.73		3 000.00	3 000.00
65314 Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 800.00	7 800.00	7 496.57		8 000.00	8 000.00
65315 Formation	1 200.00	1 200.00	608.42		1 000.00	1 000.00
65316 Frais de représentation du maire		1 000.00			1 000.00	1 000.00
6541 Créances admises en non-valeur		4 300.00	4 210.41		1 500.00	1 500.00
6555 Contributions CNFPT (pers. privé emp	27 000.00	27 000.00	22 580.02			
65568 Autres contributions	23 900.00	23 900.00	23 963.66		23 000.00	23 000.00
6558 Autres contributions obligatoires	2 000.00	2 000.00	2 200.00		2 500.00	2 500.00
6561 Organismes de regroupement						
657362 Subv. fonct. CCAS	5 000.00	5 000.00	5 000.00		4 000.00	4 000.00
65741 Subv. de fonctionnement aux ménages	300.00	300.00			300.00	300.00
65748 Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 900.00	1 900.00	1 900.00		3 200.00	3 200.00
65888 Autres	2 900.00	2 900.00	3 538.22		1 000.00	1 000.00
Total 65 Autres charges de gestion co	137 000.00	142 300.00	134 830.29		109 000.00	109 000.00
66 Charges financières						
66111 Intérêts réglés à l'échéance	83 000.00	83 500.00	81 470.55		83 500.00	83 500.00
Total 66 Charges financières	83 000.00	83 500.00	81 470.55		83 500.00	83 500.00
67 Charges spécifiques						
673 Titres annués (sur exercices antérieurs	500.00	500.00			500.00	500.00
Total 67 Charges spécifiques	500.00	500.00			500.00	500.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1)+(2)
68 Dotations aux provisions						
6817 Dot. prov. dépréc. actifs circulants		1 000.00	328.02		500.00	500.00
Total 68 Dotations aux provisions		1 000.00	328.02		500.00	500.00
Total DEPENSES	1 120 500.00	1 188 700.00	971 707.29		1 342 000.00	1 342 000.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
RECVETES						
002 Résultat de fonctionnement r						
002 Résultat de fonctionnement reporté	287 756.71	287 756.71			599 704.46	599 704.46
Total 002 Résultat de fonctionnement r	287 756.71	287 756.71			599 704.46	599 704.46
013 Atténuations de charges						
6419 Remboursements rémunérations perso	18 900.00	36 000.00	32 335.06		14 000.00	14 000.00
6459 Remb. charges sécu. sociale et prévojan	2 100.00	2 100.00	3 725.00		2 600.00	2 600.00
Total 013 Atténuations de charges	21 000.00	38 100.00	36 060.06		16 600.00	16 600.00
042 Opérations ordre transf. entr						
722 Immobilisations corporelles	5 200.00	7 600.00	7 504.22			
7761 Différences sur réalisations (négatives)			789.60			
Total 042 Opérations ordre transf. entr	5 200.00	7 600.00	8 293.82			
70 Prod. services, domaine, vent						
7022 Coupes de bois	13 000.00	13 000.00	35 361.93		16 000.00	16 000.00
7023 Menus produits forestiers	1 500.00	1 500.00	5 794.25		2 000.00	2 000.00
70311 Concessions cimetières (produit net)	2 000.00	2 000.00	1 680.00		2 000.00	2 000.00
70321 Stationnement et location voie publique			76.50		150.00	150.00
70323 Redevance d'occupation du domaine p	7 000.00	7 000.00	5 016.97		5 100.00	5 100.00
7035 Locations de droits de chasse et pêche	1 000.00	1 000.00	989.63		990.00	990.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
70388 Autres redevances et recettes diverses	500.00	500.00	51.68		60.00	60.00
7062 Redevances services à caractère cultur	200.00	200.00	84.00		100.00	100.00
7067 Redev. services périscolaires et enseig	37 000.00	37 000.00	34 911.53		35 200.00	35 200.00
70688 Autres prestations de services	12 800.00	12 800.00	12 888.00			
706888 Autres					13 000.00	13 000.00
70845 Mise à dispo personnel communes du	10 900.00	10 900.00	10 819.34		850.00	850.00
70848 Mise à dispo personnel autres organis	2 600.00	2 600.00	2 631.77		2 800.00	2 800.00
70876 Remb. frais par le GFP de rattachemen	3 000.00	3 000.00	3 114.28		3 600.00	3 600.00
70878 Remb. frais par des tiers	45 200.00	42 600.00	42 682.75		39 000.00	39 000.00
7088 Produits activités annexes (abonnemen	100.00	100.00	127.00		150.00	150.00
Total 70 Prod. services, domaine, vent	123 300.00	134 200.00	156 229.63		121 000.00	121 000.00
73 Impôts et taxes						
73211 Attribution de compensation	372 298.00	372 298.00	372 298.00		372 298.00	372 298.00
73218 Autres fisc. revers. entre coll. locales	6 950.00	6 950.00	6 964.75		6 976.00	6 976.00
73221 FNGIR	22 426.00	22 426.00	22 426.00		22 426.00	22 426.00
73223 Fonds départ DMTO pour com - 5000						
7323 Revers. prél. / lieux et paris hippiques						
Total 73 Impôts et taxes	401 674.00	401 674.00	401 688.75		401 700.00	401 700.00
731 Fiscalité locale						
73111 Impôts directs locaux	432 308.00	432 308.00	429 652.00		459 700.00	459 700.00
73123 Taxe com add droit mut ou pub foncier	25 118.00	25 118.00	34 394.42		30 300.00	30 300.00
7318 Autres	200.00	200.00	230.00			

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
Total 731 Fiscalité locale	457 626.00	457 626.00	464 276.42		490 000.00	490 000.00
74 Dotations et participations						
74111 Dotation forfaitaire des communes						
741121 DSR des communes	12 400.00	12 400.00	12 494.00		12 400.00	12 400.00
742 Dot. aux élus locaux			102.00		100.00	100.00
744 FCIVA	2 400.00	2 400.00	3 059.39		3 800.00	3 800.00
74718 Autres participations Etat	14 000.00	14 000.00	10 985.69		12 000.00	12 000.00
7473 Participation départements	6 600.00	6 600.00	6 534.00		6 500.00	6 500.00
74748 Participation autres communes	10 500.00	10 500.00	11 900.00		10 500.00	10 500.00
7478222 Participation Caisses alloc. familiales	12 000.00					
74788 Autres		12 000.00	7 721.76		8 000.00	8 000.00
74832 Etat - Compensation CET (CVAE et C	2 251.00	2 251.00	2 226.00			
74833 Etat-Compens exonération taxes foncié	69 189.00	69 189.00	66 963.00		67 115.00	67 115.00
74836 Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP			38 303.84		2 485.00	2 485.00
7484 Dotation de recensement					2 100.00	2 100.00
Total 74 Dotations et participations	129 340.00	129 340.00	160 289.68		125 000.00	125 000.00
75 Autres produits de gestion co						
752 Revenus des immeubles	43 600.00	43 600.00	44 181.53		38 200.00	38 200.00
7588 Autres produits divers gestion courante						
75888 Autres	2.00	2.00	11 415.30		3 800.00	3 800.00
Total 75 Autres produits de gestion co	43 602.00	43 602.00	55 596.83		42 000.00	42 000.00

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant		
	Budget Primitif	Budget Voté	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)
76 Produits financiers						
761 Produits de participations	1.29	1.29	1.52		0.54	0.54
Total 76 Produits financiers	1.29	1.29	1.52		0.54	0.54
77 Produits spécifiques						
773 Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000.00	1 000.00	558.33		995.00	995.00
775 Produits des cessions d'immobilisation			660.00			
Total 77 Produits spécifiques	1 000.00	1 000.00	1 218.33		995.00	995.00
Total RECETTES	1 470 500.00	1 500 900.00	1 283 655.04		1 797 000.00	1 797 000.00

c. La section d'investissement détail par opérations :

Nature des travaux	DEPENSES				RECETTES		
	Cpte	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023	Projet BP 2023	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023	Projet BP 2023
Années antérieures							
AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS							
Révision du POS en PLU	202	4 200.00	4 000.00	8 200.00	1 760.00		1 760.00
Liaison douce en direction de la nécrople : achat terrains, études et travaux	2151		70 000.00	70 000.00	20 871.00		20 871.00
Aménagt de l'Esplanade du Château : études et travaux	2151	1 020.00	430 000.00	431 020.00		253 800.00	253 800.00
Sous-total années antérieures		5 220.00	504 000.00	509 220.00	22 631.00	253 800.00	276 431.00
Année 2022							
AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS							
Acquisition foncière SNCF : terrain et honoraires	2111	279 213.91		279 213.91			-
Acquisition foncière suite aux travaux entrée RD 23	2112	1 344.00	1 600.00	2 944.00			-
Aménagt de la rue du Parc (2ème tranche) : études et travaux	2151		109 800.00	109 800.00		64 050.00	64 050.00
Cimetière : restauration reposoir	21316		4 600.00	4 600.00		1 900.00	1 900.00
Rue des Tourelles : création aire de retournement						1 900.00	1 900.00
Rénovation du réseau d'éclairage public : études et travaux	21534	1 860.00	130 000.00	131 860.00		74 480.00	74 480.00
BATIMENTS							
Mairie : changement chaudière	21311						-
Care : mise en conformité assainissement	21318	3 600.00		3 600.00			-
SERVICES GENERAUX							
Panneau d'affichage obligatoire	21838	9 937.20		9 937.20			-
Sous-total 2022		295 955.11	246 000.00	541 955.11	-	142 330.00	142 330.00

Nature des travaux	DEPENSES				RECETTES		
	Cpte	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023	Projet BP 2023	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2023	Projet BP 2023
Nature des travaux							
Année 2023							
AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS							
Projet de cellules commerciales et logements : extension du réseau électrique et travaux éventuels :	2151		20 000.00	20 000.00			-
Réhabilitat* liaisons douces : sentier rue Rossignol - sentier la Coire	2031		5 000.00	5 000.00			-
Secteur rues Stade et Parc : mise en place de la vidéosurveillance	21638						
Repose monument Walter d'Andlau	21621		10 000.00	10 000.00			
Cimetière : restructuration (réaménagement et reprise concessions)	2031		5 000.00	5 000.00			
BATIMENTS							
Gymnase : projet de reconstruction : études	2031		9 000.00	9 000.00			3 700.00
Ecole : revêtement sol + séparations WC + presto	21312		15 000.00	15 000.00			
Ateliers municipaux : réhabilitation : études	2031		3 000.00	3 000.00			
ENVIRONNEMENT							
Programme de travaux ONF	2117		3 000.00	3 000.00			
Réhabilitat* liaisons douces : sentier rue Rossignol	2031		750.00	750.00			
SERVICES GENERAUX							
Véhicules utilitaires techniques	215731		46 000.00	46 000.00			
Matériels et outillages divers	215738		6 000.00	6 000.00			
Mobilier	218418		2 000.00	2 000.00			
Autres immobilisations : panneaux d'entrées, mobiliers urbains	2188		11 000.00	11 000.00			
Sous-total 2023			135 750.00	135 750.00		3 700.00	3 700.00
Total des équipements prévus		301 175.11	885 750.00	1 186 925.11	22 631.00	399 830.00	422 461.00
Prêt principaux	1541		145 573.89	145 573.89			
Prêt relais	1541						
Dépôt et cautionnement	165		2 501.00	2 501.00			
Cessions immobilières (terrains sncf, Haras, ancienne gare)	024				230 000.00		485 000.00
Cessions immobilières opérations d'ordre							
Opérations d'ordre comptable							
FCTVA	02222						
Taxe d'aménagement	02228					41 782.34	41 782.34
Affectation des résultats	0658					20 000.00	20 000.00
Amortissements	23						
Autofinancement	021					23 400.00	23 400.00
Excédent de financement	001					310 000.00	310 000.00
TOTAUX DU BUDGET PRIMITIF		301 175.11 €	1 033 824.89 €	1 335 000.00 €	252 631.00 €	1 082 369.00 €	1 335 000.00 €